

Chefs d'entreprise,

selon la situation de votre entreprise,
trouvez le bon interlocuteur
en région Centre-Val de Loire



Anticipation
Accompagnement
Prévention



**Solliciter au plus tôt un dispositif de prévention,
c'est se donner 70 % de chances de trouver une solution**

Retrouvez toutes les informations sur
www.economie.gouv.fr/cedef/services-accompagnement-entreprises

Anticipation

dialoguer avec les partenaires

Le conseiller départemental aux entreprises en difficulté (CDED)

désigné dans chaque département pour vous orienter et vous accompagner dans vos recherches de solutions. L'objectif est de s'assurer que les fragilités financières de votre entreprise puissent être détectées de manière anticipée et que vous soyez orientés vers le dispositif de soutien le plus adapté à votre besoin.

Une liste disponible des CDED (nom, téléphone, adresse)

www.impots.gouv.fr/node/14176

L'expert-comptable

Au-delà de la réalisation des états financiers (bilan, compte de résultat, etc.), il accompagne dans toutes les décisions importantes de la vie d'entreprise.

Conseil régional de l'ordre des experts comptables (CROEC)

9 rue Théophile Chollet - BP 5205

45052 ORLÉANS CEDEX1

02 38 24 09 24 – croec@centre.experts-comptables.fr

La banque

Le partenaire avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier et le plus en amont possible avec votre conseiller, particulièrement si vous pensez rencontrer prochainement des difficultés, plus ou moins importantes, avec des incidences sur vos comptes ou vos remboursements de crédit.

Fédération bancaire française www.fbf.fr/fr

SITE DE RÉFÉRENCE DE L'INFORMATION ADMINISTRATIVE
ET DE DÉMARCHES POUR LES ENTREPRISES

entreprendre.service-public.fr/

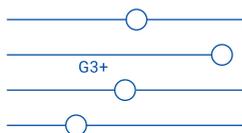


Accompagnement

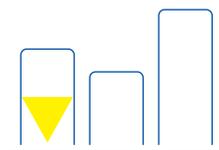
se faire accompagner

Ouvrir votre espace dirigeant à la Banque de France

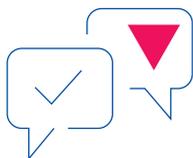
Personnel, sécurisé, intuitif et accessible 24h/24, l'Espace dirigeant est le point d'entrée unique pour accéder aux informations Banque de France sur votre entreprise.



Consultez **la cotation de votre entreprise** et son positionnement sur notre échelle



Obtenez vos **ratios financiers clés** avec une comparaison sectorielle



Facilitez votre **prise de contact** avec un analyste de la Banque de France



Téléchargez **le diagnostic financier OPALE** de votre entreprise

dirigeant.banque-france.fr



Accéder à l'ensemble de l'offre d'accompagnement de la Banque de France



Accompagnement

se faire accompagner

Activer les réseaux consulaires et professionnels de la région qui détient la compétence économique.

Les conseillers

- des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) Centre-Val de Loire
www.centre.cci.fr
- de la Chambre de métier et de l'artisanat (CMA) Centre-Val de Loire
www.crma-centre.fr
- des Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire
centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr
- des directions des Finances publiques
drfip45.accompagnement-fiscal-pme@dgfip.finances.gouv.fr
- de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
Centre-Val de Loire
cresscentre.org
- le médiateur Urssaf pour les entreprises et les travailleurs indépendants
centrevaleloire.urssaf.fr/accueil/urssaf-vous/mediation.html
- Les aides de la région
www.centre-valdeloire.fr/comprendre/region-mode-demploi/Portail-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire

Ils sont aux côtés des entreprises pour les informer et les accompagner en leur proposant un parcours adapté à leurs besoins dans : la création, la reprise ou la cession-transmission, le développement économique, la formation et le développement des compétences des dirigeants et des salariés, la sécurité juridique et fiscale.



Les conseillers-entreprises (anciennement Place des entreprises)

Pour disposer d'un accompagnement personnalisé par des conseillers spécialisés

conseillers-entreprises.service-public.fr

Accompagnement

saisir les dispositifs de règlement amiable des différends

La médiation des entreprises pour prévenir et résoudre les litiges commerciaux

Vous rencontrez des difficultés dans vos relations avec une autre entreprise ou dans le cadre de la commande publique ?

Faites appel au Médiateur des entreprises en demandant une médiation

- Une démarche gratuite, rapide et confidentielle
- Une équipe de médiateurs à votre écoute sur tout le territoire
- Un accompagnement dans la résolution amiable de vos litiges
- Un encouragement au retour du dialogue avec votre partenaire



N'attendez pas de vous retrouver dans une situation critique pour solliciter le **Médiateur des entreprises**. Il est plus facile de trouver des intérêts communs dès l'apparition d'un différend.

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE EN QUELQUES CLICS
www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises



Accompagnement

saisir les dispositifs de règlement amiable des différends

La médiation du crédit pour ne pas rester seul face à une difficulté de financement bancaire

Une mission fondée sur un accord de place signé par le ministère de l'Économie et des Finances, la Banque de France, la Fédération bancaire française et l'Association française des sociétés financières

SA MISSION

proposer aux chefs d'entreprise confrontés à des difficultés de financement bancaire ou à une réduction de garanties par un assureur-crédit, un recours de proximité, gratuit, confidentiel et rapide.

SON RÉSEAU

105 médiateurs du crédit (directeurs départementaux de la Banque de France et des instituts d'émission en outre-mer).

SES ATOUTS

un accompagnement individualisé grâce à un traitement local du dossier.

ENTRER EN MÉDIATION

le dépôt d'un dossier de médiation se fait uniquement via le site internet :

mediateur-credit.banque-france.fr

L'entreprise est contactée sous 48 heures par le médiateur du crédit de son département.

LE CENTRE D'APPEL 3414 (numéro gratuit)

permet au dirigeant de se renseigner et d'être mis en relation avec un conseiller bénévole « Tiers de confiance de la Médiation ».

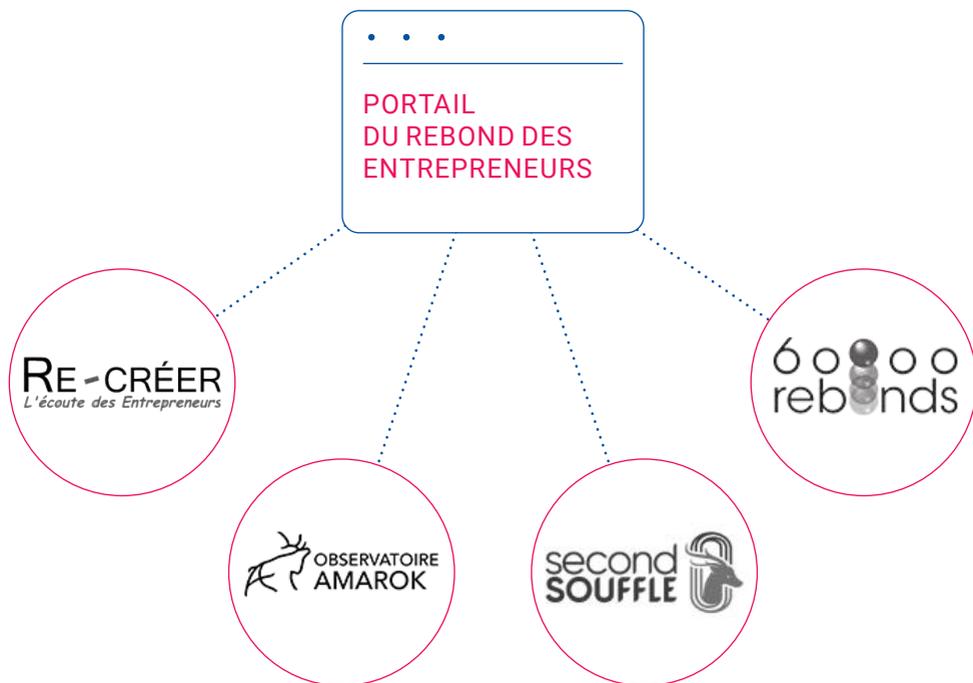
Accompagnement

rebondir

Bénéficiaire d'un soutien pour rebondir

Les associations membres du Groupement d'Intérêt Associatif « Portail du Rebond des Entrepreneurs » portent l'objectif commun d'assister les entrepreneurs à rebondir pendant ou après avoir connu des difficultés.

portaildurebond.eu



Prévention

détecter suffisamment tôt les difficultés

Utiliser les outils de diagnostic

Des outils d'aide à la gestion et à la décision

- Banque de France : diagnostic financier Opale
www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/entreprises/diagnostic-financier-opale
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : Comment va ma boîte ?
www.cci.fr/ressources/entreprises-en-difficulte/comment-va-ma-boite-lautodiagnostic-pour-evaluer-la-sante-de-votre-entreprise
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : Diag Express financier
diagfinancier.artisanat.fr
- CIP National (expert-comptable / commissaire aux comptes, avocat, ancien juge consulaire, chambres consulaires, etc) : Diagnostic – CIP National
www.cip-national.fr/diagnostique-entreprise-en-difficulte
- Infogreffe : Évaluez votre situation
prevention.infogreffe.fr

Les difficultés peuvent être opérationnelles, réglementaires ou sociales. Elles doivent aussi s'anticiper.

L'intérêt d'un diagnostic précoce est de **mieux soigner l'entreprise et de limiter les inconvénients** parfois lourds des traitements.

LA BOÎTE À OUTILS DU DIRIGEANT ACCESSIBLE EN LIGNE

Outil pour mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté



Prévention

détecter suffisamment tôt les difficultés

S'informer dès les premiers signes de difficultés en recourant

- aux centres d'information et de prévention (CIP)
www.cip-national.fr
- ou aux groupements de prévention agréés (GPA)
gpacvl.fr

Partager vos difficultés pour diagnostic de la situation/ accompagnement global/orientation avec

Le conseiller départemental aux entreprises en difficulté (CDED)

Doté d'outils d'analyse financière, y compris prédictifs (IA), le CDED peut vous contacter, en toute confidentialité, pour envisager avec vous, le plus en amont possible, les différentes solutions offertes.

Une liste disponible des CDED (nom, téléphone, adresse).

www.impots.gouv.fr/node/14176

Le commissaire aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP)

Il accompagne les entreprises de plus de 50 salariés ou les entreprises industrielles en mobilisant les acteurs ou les leviers et dispositifs de soutien adaptés aux difficultés de l'entreprise dans des délais souvent très contraints.

En région Centre-Val de Loire

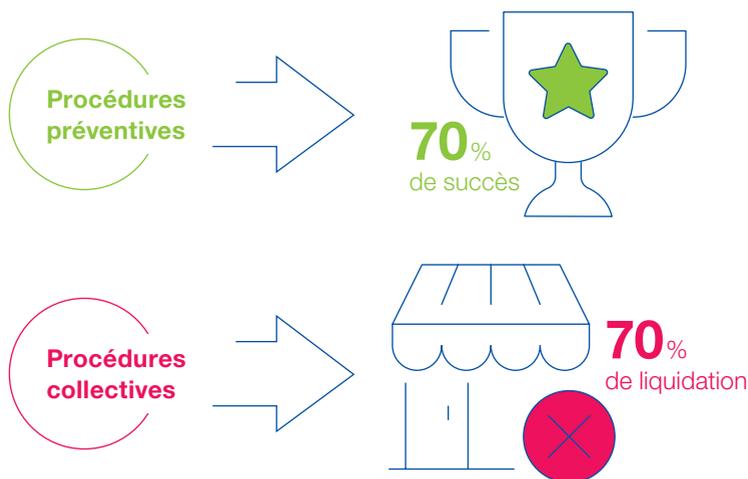
melanie.authier@dreets.gouv.fr

06 99 01 02 77

Prévention

saisir les dispositifs de prévention

- L'Urssaf pour un délai de paiement, une remise de majoration, une demande d'action sociale et une dette sociale
www.urssaf.fr/accueil/aide-cas-difficultes.html
- Le service des impôts des entreprises (SIE) pour une dette fiscale
- La Commission des chefs des services financiers (CCSF) lorsque l'entreprise a des dettes fiscales et sociales, pour accorder des délais de paiement allongés et/ou des remises
codefi.ccsfXX@dgfip.finances.gouv.fr (XX étant le numéro de votre département)
- Pour les agriculteurs, la MSA www.msa.fr/lfp
- Pour les indépendants, en cas de difficultés, prise en charge coordonnée par les organismes de Sécurité sociale, Urssaf, Caf, Cnam, Carsat, au travers du dispositif HELP
www.urssaf.fr/accueil/services/services-independants/help-demander-aide-coordonnee.html
- Les travailleurs indépendants peuvent solliciter l'action sanitaire et sociale du Conseil de la Protection sociale des Travailleurs Indépendants via le site secu-independants.fr
- Le président du Tribunal de commerce pour un entretien confidentiel, via le tribunal digital
entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R64054



Les contacts utiles

en région Centre-Val de Loire

- Chambres de commerce et d'industrie (CCI) Centre-Val de Loire
centre.cci.fr
- Chambre d'agriculture centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr
- CMA www.crma-centre.fr
- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
Centre-Val de Loire cresscentre.org
- Banque de France – Correspondant TPE/PME
tpeXX@banque-france.fr (XX étant le numéro de votre département)
- DDFIP
ddfipXX@dgfip.finances.gouv.fr (XX étant le numéro de votre département) ou
drfip45@dgfip.finances.gouv.fr
- URSSAF (vous êtes employeur : 3957 ; vous êtes travailleur indépendant : 3698)
centrevaleloire.urssaf.fr/accueil.htm
- Fédération Bancaire Française lemediateur.fbf.fr
- France Travail www.francetravail.org/regions/centre-val-de-loire
- MSA
bcl.msa.fr/lfp (Cher, Eure-et-Loir, Loiret)
berry-touraine.msa.fr/lfp (Indre, Indre-et-Loire ; Loir-et-Cher)
- Tribunal de commerce
www.greffe-tc-bourges.fr / www.greffe-tc-chartres.fr / www.greffe-tc-chateauroux.fr
www.greffe-tc-tours.fr / www.greffe-tc-blois.fr / www.greffe-tc-orleans.fr



CENTRE-VAL DE LOIRE



LA BOÎTE À OUTILS DU DIRIGEANT

Mieux connaître
les dispositifs existants
de détection précoce
et de soutien aux entreprises
en difficulté

